

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 6 DECEMBRE 2023

Date de convocation : 1^{er} DECEMBRE 2023

Date d'affichage : 1^{er} DECEMBRE 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 16

Votants : 21

L'an deux mille vingt-trois, le 6 décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni à la salle des fêtes municipale sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1^{ère} Adjointe + FERAHTIA A., 4^{ème} Adjoint + DHAUSSY L., 5^{ème} Adjointe + LEBBADER D., 6^{ème} Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + GARCIA M.+ DELBECQ D.

EXCUSES : MM. MURCIA B., 2^{ème} Adjoint, qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + MAYEUX M., 3^{ème} Adjointe, qui donne pouvoir à CLOSSE E. + PERNAK C. qui donne pouvoir à PLANTIN M.F.. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à GLORIA D. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à DHAUSSY L.

ABSENTS : MM. /

Secrétaire de séance : Mme CLOSSE E.

Délibération N° 2023-06-10

OBJET

**Tarifs des services et des concessions dans le cimetière communal
à compter du 1^{er} avril 2024**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Considérant que l'indice de prix des dépenses communales charges financières comprises des communes de moins de 3 500 habitants est de 6,1 % fin septembre 2023,

Vu sa délibération du 22 février 2023 fixant les tarifs des services et des concessions dans le cimetière communal à compter du 1^{er} avril 2023,

Vu le budget communal,

Vu la proposition du bureau municipal en date du 4 décembre 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 voix « POUR »),

FIXE les tarifs applicables à compter du 1^{er} avril 2024 comme suit :

Type	Nombre de places	Prix
Concession trentenaire caveau (2m ²)	1 à 3	164 €
Concession trentenaire caveau (4m ²)	4 à 6	326 €
Concession cinquanteenaire caveau (2m ²)	1 à 3	233 €
Concession cinquanteenaire caveau (4m ²)	4 à 6	465 €
Concession d'une case de columbarium (15m ²)	1 à 3	581 €
Concession trentenaire caverne	1 à 3	152 €
Concession cinquanteenaire caverne	1 à 3	233 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir : Frais d'acquisition de la plaque nominative		58 €

DIT que les recettes résultant de cette décision seront imputées aux articles 70311 et 70312 (M57) du budget communal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,


Emmanuelle CLOSSE


DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 01/12/2023
Publiée ou notifiée le 11/12/2023
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

Jean-Paul RYCKELYNCK